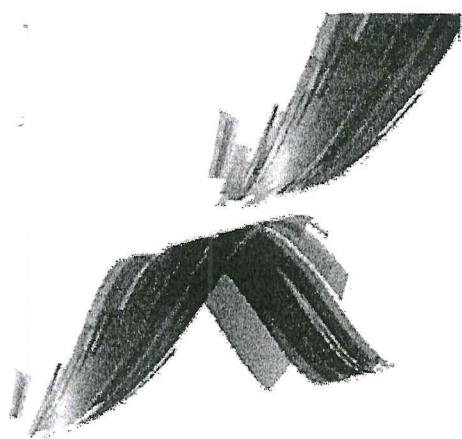


Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/10/2024 - 8903 - 2022 B 01476 - 921 586 293 - 3W



SAS 3W

2 RUE DE LISBONNE

13127 VITROLLES

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise SAS 3W Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 RUE DE LISBONNE 13127 VITROLLES

Numéro SIRET * 9 2 1 5 8 6 2 9 3 0 0 0 1 8 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 4 Durée de l'exercice précédent * 0

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
					3 1 1 2 2 0 2 3		0 0 0 0 0			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028		030					
	Immobilisations financières * (1)		040	4 494 110	042		4 494 110			
	Total I (5)		044	4 494 110	048		4 494 110			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres * (3)	072	573 390	074		573 390			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	2 599	086		2 599			
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	575 989	098		575 989			
	Total général (I+II)		110	5 070 099	112		5 070 099			
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
Capital social ou individuel *					120	4 496 200				
Ecart de réévaluation					124					
Réserve légale					126					
Réserves réglementées*					130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132				
Report à nouveau					134					
Résultat de l'exercice					136	568 901				
Subventions d'investissement					137					
Provisions réglementées					140					
Total I					142	5 065 101				
Provisions pour risques et charges					154					
Emprunts et dettes assimilées					156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
Fournisseurs et comptes rattachés					166	3 720				
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169		172	788			
Comptes courants d'associés					173	490				
Autres dettes					175					
Produits constatés d'avance					174					
Total III					176	4 998				
Total général (I + II + III)					180	5 070 099				
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 534 690		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	40 581		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise **SAS 3W**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 1 1 2 2 0 2 3

Néant * Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209	
Production vendue	biens	215	
	services *	217	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
Production immobilisée *			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)		

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises) *			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			
Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier - immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	
Rémunérations du personnel *			
Charges sociales (cf. renvoi 380)			
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255	
Dotations aux provisions			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
Total des charges d'exploitation	(II)		

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)		
Produits exceptionnels	(IV)		
Charges financières	(V)		
Charges exceptionnelles			
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348	
Impôts sur les bénéfices *	(VII)		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles *			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			
		Zones de développement prioritaire (44 septdecies)	993
		Zones de revitalisation rurales (44. septdecies)	138
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991
		Créance due au report en arrière du déficit	346
		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septdecies)	992

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

--	--	--	--

210			
214			
218			
222			
224			
226			
230			
232			
234			
236			
238			
240			
242	24	451	
244			
250			
252			
254			
256			
262			
264	24	451	
270	(24	451)	
280	594	140	
290	40	581	
294			
300	40	581	
306	788		
310	568	901	
312	568	901	314
316			
318			
322			
324	788		
330	29	707	
251			
998			
999			
997			
342			
350			594 140
352	5	256	
356			
360			
370	5	256	
372			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Total	3 000

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

3W
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL SOCIAL DE 4 496 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE LISBONNE
13127 VITROLLES
921 586 293 R.C.S. SALON DE PROVENCE

PROCES - VERBAL DE DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
STATUTANT SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU PV DU 28 JUIN 2024

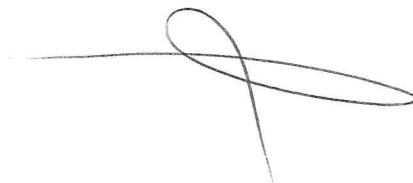
RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS (cinquième résolution)

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 568 900.76 euros, à savoir :

- Dotation au compte « Réserve Légale » pour un montant de 28 450 euros,
- Le solde, soit la somme de 540 450.76 euros, est affecté en totalité au compte « autres réserves ».

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT – ASSOCIE UNIQUE
Monsieur Jordan KHALIFA



3W

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Présenté à l'Assemblée Générale du 28 juin 2024

3W

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 496 200 €

2 RUE DE LISBONNE
13127 VITROLLES

SIREN : 921 586 293

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Présenté à l'Assemblée Générale du 28 juin 2024

Ce rapport contient 18 pages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****3W**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3W relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 18 novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les prises de participations réalisées durant l'exercice.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 12 Juin 2024

FICOREC AUDIT

Commissaire aux comptes

Représenté par



Jean-Claude CAPUONO

Associé

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 494 110		4 494 110		4 494 110	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 494 110		4 494 110		4 494 110	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	573 390		573 390		573 390	
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 599		2 599		2 599	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	575 989		575 989		575 989	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 070 099		5 070 099		5 070 099	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 496 200) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 496 200			4 496 200	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	568 901			568 901	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	5 065 101			5 065 101	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	490			490	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 720 788			3 720 788	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV	4 998			4 998	
	Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 070 099			5 070 099	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			24 451		24 451	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			24 451		24 451	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 451-		24 451-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	594 140		594 140	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	594 140		594 140	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	594 140		594 140	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	569 689		569 689	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 581		40 581	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	40 581		40 581	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 581		40 581	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	40 581		40 581	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	788		788	
Total des produits (I+III+V+VII)	634 721		634 721	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	65 820		65 820	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	568 901		568 901	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée supérieure à 12 mois : du 18/11/2022 au 31/12/2023.

Les participations de la société 3W dans le capital des sociétés suivantes :

1/ souscriptions reçues lors de la constitution de la société, par apports de titres :

La société CONCEPT OUVERTURE, société par actions simplifiée au capital social de 300 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée auprès du RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 507 755 775, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 4 115 419.50 euros (apports de titres effectués par M. Jordan KHALIFA lors de la constitution de la société 3W)

Société CONCEPT GESTION, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée auprès du RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 879 258 648, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 75 000 euros (apports de titres effectués par M. Jordan KHALIFA lors de la constitution de la société 3W)

Société CONCEPT LOGISTIQUE, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée auprès du RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 879 428 324, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 50 000 euros (apports de titres effectués par M. Jordan KHALIFA lors de la constitution de la société 3W).

2/ souscriptions reçues lors d'opérations sur le capital de la société 3W (augmentation de capital), par apports de titres :

Société GAP REFERENCEMENT, société par actions simplifiée au capital social de 50 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée auprès du RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 852 560 945, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 150 400 euros (apports de titres effectués par M. Jordan KHALIFA lors d'une opération d'augmentation du capital social de la société 3W le 25 juillet 2023)

Société GAP DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée à capital variable minimum de 25 000 euros, dont le siège social est sis 58 Avenue des Caniers, ZI les Paluds, 13400 AUBAGNE, immatriculée auprès du RCS de MARSEILLE sous le numéro 852 077 270, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 64 800 euros (apports de titres effectués par M. Jordan KHALIFA lors d'une opération d'augmentation du capital social de la société 3W le 26 septembre 2023).

3/ Prises de participations par acquisitions de titres :

Société CONCEPT DISTRIBUTION, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est sis 58 Avenue des Caniers, ZI les Paluds, 13400 AUBAGNE, immatriculée auprès du RCS de MARSEILLE sous le numéro 879 871 887, dont les titres sont

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 490 euros (la société 3W a procédé à l'acquisition de 49 parts sociales que détenait M. Jordan KHALIFA au sein de la société CONCEPT DISTRIBUTION le 05 décembre 2022)

4/ Par ailleurs, la société a souscrit directement au capital de nouvelles sociétés :

Société ALL MANAGER, société par actions simplifiée au capital social de 60 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée auprès du RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 977 959 444, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 28 500 euros (correspondant à la fraction du capital libérée à la constitution de la société),

Société NOTORIOUS, société par actions simplifiée au capital social de 20 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée au RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 981 945 413, dont les titres sont valorisés dans les actifs de la société à la clôture de l'exercice, pour un montant de 9 500 euros (correspondant à la fraction du capital libérée à la constitution de la société).

Enfin, la société a souscrit au capital d'une nouvelle société (post clôture bilan), à savoir : souscription dans le capital de la société TELEMARKE, SAS au capital de 30 000 euros, dont le siège social est sis 2 rue de Lisbonne, 13127 VITROLLES, immatriculée auprès du RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 929 001 063, pour un montant de souscription de 15 000 euros, correspondant à la fraction libérée du capital à la constitution de la société.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			4 534 690
TOTAL			4 534 690
TOTAL GENERAL			4 534 690

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		40 581	4 494 110	4 494 110
TOTAL		40 581	4 494 110	4 494 110
TOTAL GENERAL		40 581	4 494 110	4 494 110

Les participations ont été comptabilisées en fonction de la valorisation prévue dans les actes.

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	561 140	561 140	
Débiteurs divers	12 250	12 250	
TOTAL	573 390	573 390	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 720	3 720		
Impôts sur les bénéfices	788	788		
Groupe et associés	490	490		
TOTAL	4 998	4 998		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	44 962			44 962

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Total	3 000

Charges et produits constatés d'avance

Néant

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

néant

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3W
13127 VITROLLES

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL CONCEPT OUVERTURE	300 000	2 366 882	99.02					11 928 672	577 387		
- SAS GAP REFERENCEMENT SAS	50 000	135 777	98.00					1 534 443	32 410		
- SAS NOTORIOUS	10 000		95.00								
- SAS ALL MANAGER	30 000		95.00								
- SARL CONCEPT LOGISTIQUE	1 000	55 048	90.00					461 406	1 181		
- SARL CONCEPT GESTION	1 000	86 001	90.00					424 166	7 973		
- SAS GAP DEVELOPPEMENT SAS	29 000	74 444	83.00					2 385 396	16 624		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL CONCEPT DISTRIBUTION	1 000	11 730	49.00					1 313 876	10 901		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 18/11/2022 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CONCEPT OUVERTURE	2 566 882	99.00	577 387
- GAP REFERENCEMENT SAS	185 777	98.00	32 410
- NOTORIOUS	10 000	95.00	
- ALL MANAGER	30 000	95.00	
- CONCEPT LOGISTIQUE	56 048	90.00	1 181
- CONCEPT GESTION	87 001	90.00	7 973
- GAP DEVELOPPEMENT SAS	103 444	83.00	16 624
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- CONCEPT DISTRIBUTION	10 730	49.00	10 901
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

KHALIFA JORDAN PRESIDENT

FIGOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SAS Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
132, Bd Michelet – 13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**3W**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.